



Renouveau titre de séjour salarié

Par **ennadi**, le 13/11/2008 à 01:32

Bonjour,

En effet, le titre de séjour de mon mari est périmé depuis plusieurs mois car il n'a pas pu le renouveler en prison, aujourd'hui il est sorti sous contrôle judiciaire et souhaite reprendre le travail mais il ne sait pas comment faire pour renouveler son titre de séjour salarié !! Comme il est toujours présumé innocent et donc il n'a aucune interdiction du territoire français, on souhaite savoir s'il faut faire pour régulariser sa situation et pouvoir justifier au pres du juge de son travail.

C'est très urgent. merci beaucoup.

Par **avocat droit public**, le 14/11/2008 à 17:56

Il ne peut plus renouveler son titre de séjour car celui-ci a expiré.

Pour demander un titre de séjour salarié, il faudrait qu'il retourne dans son pays d'origine pour solliciter un visa de long séjour salarié, ce qui est aujourd'hui difficile à obtenir, puis revenir en France pour faire une demande de titre de séjour salarié.

Il peut surtout, puisqu'il est désormais en situation irrégulière, solliciter une régularisation par le travail auprès de la préfecture, mais cela prend du temps (3 mois minimum) et implique qu'il bénéficie d'une promesse d'embauche dans un métier en tension sur le marché du travail (difficulté pour les employeurs de trouver du personnel).

Eric HALPERN

Avocat à la Cour

<http://www.cabinet-halpern.com>